

PARTAGEONS DEMAIN

Mandature 2020-2026 : ensemble pour le monde d'après

DES CIRCONSTANCES ÉLECTORALES TOTALEMENT INÉDITES

Nous remercions très sincèrement les électeurs qui ont participé à l'élection municipale du 15 mars 2020, cette dernière s'étant déroulée dans des circonstances inédites.

Avec une abstention proche de 60 % du corps électoral, la représentativité de ces élections pose question. Nous avons mené une campagne publique en multipliant des rencontres avec les habitants. Nous avons regretté que la liste sortante ait choisi de faire une campagne limitée à des distributions de tracts dans les boîtes aux lettres, des « réunions d'appartement », et une seule réunion publique à 3 jours du scrutin : bien trop tard pour échanger ou débattre !

Nous avons enfin déploré ses publications, incluant des éléments factuellement faux sur les choix des élus de la minorité municipale pendant le mandat écoulé, et des propos irrespectueux à leur égard. Nous pensons que la politique se déshonore quand un affrontement justifié projet contre projet, glisse vers la mise en cause personnelle des individus. Nous n'acceptons pas que le débat démocratique se trouve ainsi abîmé et amoindri par de telles pratiques.

PARTAGEONS DEMAIN : 6 ÉLUS

37,92 % des votants nous ont confié leur suffrage. Nous les remercions. Nous nous engageons à honorer leur confiance. C'est 9 % de plus que le score réalisé par la liste que nous avons portée en 2014. Notre liste « Partageons Demain » sera donc représentée par six élus au Conseil Municipal, au lieu de 4 lors du mandat précédent. Ils y porteront les valeurs de l'écologie, de la solidarité et de la citoyenneté, valeurs constitutives de notre programme. Au nom de la transparence, nous avons publié sur notre site web, le détail de nos dépenses de campagne.

CONFINEMENT : UN BESOIN INTENSE DE SOLIDARITÉ COLLECTIVE

Nous adressons nos remerciements au personnel communal et à celui du SIOM qui ont poursuivi leurs activités pendant le confinement. Nous avons aussi à titre personnel offert notre aide à la commune pour accompagner les publics fragiles. En effet, pendant cette crise sanitaire, nous avions tous besoin de solidarité collective. C'est pourquoi nous avons proposé à la majorité de lancer un atelier solidaire de confection de masques en suivant les prescriptions de l'AFNOR. Cette proposition, qui a été refusée, visait à permettre à chacun de s'équiper au plus vite.

Nous avons été finalement entendus sur la proposition d'étendre la notion de personnel prioritaire au-delà du personnel soignant pour l'accueil scolaire des enfants. Différentes professions, comme les éboueurs, les postiers, les employés des commerces, obligés de se rendre à leur travail, avaient eu aussi un besoin justifié de scolariser leurs enfants.

Par ailleurs, de nombreuses familles ont besoin d'un coup de pouce. Un courrier adressé par la collectivité à 63 familles proposait sans plus de précisions un soutien de la collectivité. 1 100 € de bons alimentaires ont été distribués à 28 familles. Difficile de penser que les Villebonnais souhaitent limiter leur effort de solidarité à 10 centimes d'euros par habitant. Par ailleurs, s'il est normal que l'aide soit distribuée sous conditions de revenus, il n'est pas compréhensible que le montant n'ait pas été défini et annoncé a priori comme cela se fait pour les autres prestations communales (cantine, garderie, etc). Pour celles-ci, le reste à charge des familles est déterminé automatiquement en fonction des revenus. L'étude individuelle des dossiers ne vise alors qu'à traiter les situations particulières et ne doit pas ser-

vir de prétexte à une gestion paternaliste de la population.

CADRE DE VIE : NOTRE ESPACE BOISÉ

L'accueil d'un centre pour personnes en situation de handicap fait consensus sur notre commune. En revanche, l'emplacement retenu, le bois situé derrière la MJC interpelle les habitants. En effet, le besoin d'espaces naturels est unanimement reconnu. La majorité, elle-même, a défendu pendant la campagne, un concept de « nature en ville ». La nappe phréatique est quasi affleurante à cet endroit comme démontré dans l'étude de sol déjà réalisée en préalable à ce projet. Des travaux de terrassement compromettraient l'équilibre hydrologique du secteur déjà bien connu pour ses sources qui coulent en permanence sur l'escalier voisin. C'est pourquoi, nous avons mis en place une pétition : <http://chng.it/zX8Ymrxp> pour dire : oui au centre pour personnes en situation de handicap dans un lieu plus adapté et dire oui à la préservation d'un poumon vert au cœur de la ville. N'hésitez pas à rejoindre les 700 personnes qui l'ont déjà signée et nous irons voir la fondation qui a initié ce projet pour réfléchir à un emplacement alternatif.

CONSTRUIRE LE DÉBAT À VENIR SUR NOTRE VILLE

Vous pourrez interagir avec nous via notre site web : <http://villebon-partageons-demain.fr> et notre page Facebook « Partageons demain - Villebon ». Notre adresse contact@villebon-partageons-demain.fr est à votre disposition. N'hésitez pas à nous envoyer un courriel pour adhérer à l'association « Villebonheur », association qui continuera à animer le débat politique local dans la continuité des élections municipales.

Ophélie Guin, Régis Vaillant, Marina Boutault, Olivier Tribondeau, Dominique Durand et Gilles Morichaud
<http://villebon-partageons-demain.fr>